

Ils permettent également de comparer certains domaines des services financiers des différentes économies de l'APEC comme par exemple l'étendue de la protection accordée aux brevets et marques de commerce.

Le PAI du Canada stimule le commerce

Le Canada a récemment ajouté certaines caractéristiques à son PAI de manière à mettre cet important outil en valeur et à le rendre plus apte à répondre aux besoins du monde des affaires. Le nouveau PAI du Canada est plus convivial, facilite la recherche d'information détaillée et contient des références additionnelles notamment :

- les contacts pour des questions reliés à la conduite des affaires, comme l'obtention d'un permis d'importation ou une demande à l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC) pour bénéficier du statut pré-approuvé d'exportateur à faible risque, ont été mis en évidence;
- les différents chapitres du PAI ont été regroupés sous des catégories faciles à comprendre et à utiliser, telles qu'acheter et vendre au/du Canada, investir au Canada et le cadre réglementaire au Canada;
- une section répertoriant toutes les ressources reliées au thème « Faire des affaires au Canada » a été ajoutée;
- le nouveau PAI du Canada est facilement accessible sur le site Canada-APEC : www.dfait-maeci.gc.ca/canada-apec.

Voici quelques exemples du type de renseignements contenus dans les différentes catégories du PAI du Canada :

Acheter et vendre au/du Canada

Tarifs :

- Information à jour sur la réduction et l'élimination des tarifs. Par exemple, le Canada a éliminé le 1^{er} janvier 2003 les tarifs et les contingents tarifaires sur presque toutes les importations provenant des 48 pays les moins avancés.
- État actuel des négociations du Canada portant sur le libre-échange.

Barrières non tarifaires :

- Cadre réglementaire pour l'agriculture et les produits agro-alimentaires, les produits textiles et les vêtements.
- Réglementation applicable au commerce des armes à feu, explosifs, déchets dangereux et substances appauvrissant l'ozone.